

## PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale de l'Amicale Manin Sport Paris-Est

Jeudi 12 décembre 2024, à partir de 19h30

A l'Hôtel Mercure Paris 19 Philharmonie La Villette - 216 Av. Jean Jaurès, 75019 Paris

Marie Dujardin-Nadaud, Présidente de l'Amicale Manin Sport Paris-Est, ouvre la séance en remerciant chaleureusement les personnes présentes, adhérents, enseignants et responsables des différentes sections du club. Elle présente les excuses de François Dagnaud, Maire du 19e, et de Halima Jemni, 1ère adjointe, qui n'ont pas pu être présents en raison du décès soudain de Roger Madec, ancien Maire du 19e. Elle excuse également l'absence, pour raisons personnelles, de Michèle Gillet, Secrétaire générale, et de plusieurs autres adhérents, dont les déplacements ont été perturbés, notamment par les grèves du RER.

Elle signale que 2024 est une année à 2 AG. La précédente AG s'est tenue en janvier 24, sous la bulle des 7 arpents, lieu symbolique pour le club, siège social et terrains de tennis utilisés par une grande majorité des adhérents. Pour cette AG, de décembre 24, les membres se retrouvent dans un cadre plus confortable grâce à la mise à disposition d'une salle par le directeur de l'Hôtel Mercure, M. Théo Lecoq, qu'elle remercie chaleureusement.

La Présidente souligne également le caractère particulier de cette AG, marquant l'élection du nouveau Conseil d'Administration, un moment clé pour l'avenir de l'association.

### 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2024

Marie Dujardin-Nadaud remercie Michèle Gillet pour la rédaction du PV de l'AG du 20/01/24 et le soumet à l'approbation.

Vote contre : 0 – Abstention : 0 – Adopté à l'unanimité des votant-e-s

### 2. Rapport moral ([Texte intégral](#))

La Présidente exprime sa grande satisfaction face aux résultats de 2024, comme la croissance des adhérents, la fidélisation, les le partenariat avec le Collège & Lycée Henri Bergson, le rôle de l'équipe salariée et les résultats sportifs. Elle mentionne également des points à améliorer, comme les mauvaises conditions d'accueil aux 7 arpents et la faible participation à l'AG.

L'augmentation continue du nombre d'adhérents place l'AMPSE (+42 par rapport à 2023 pour un total de 1326 adhérents) parmi les associations les plus importantes de l'Est parisien. Cette croissance témoigne de l'attractivité du projet du club et de la satisfaction de ses membres. La fidélisation (78%), qui continue de progresser, assure la stabilité financière du club et lui permet un développement serein.

La Présidente se réjouit de l'offre qui répond aux attentes des adhérents, axée sur la progression sportive, l'apprentissage et la convivialité.

La Présidente souligne l'engagement de l'AMPSE comme acteur social majeur du 19e, notamment dans le sport-santé et le sport adapté pour les IME tels que Robert Doisneau et le Foyer de la Page, illustrant l'impact positif du club sur les publics fragiles ou en situation de handicap. Elle souligne l'importance du partenariat avec le Collège & Lycée Henri Bergson qui renforce les liens avec la communauté locale.

Marie Dujardin-Nadaud salue également l'excellent travail de l'équipe salariée (23 personnes), essentielle au bon fonctionnement de l'association.

Bien que satisfaite des résultats sportifs, la Présidente souligne l'importance de maintenir la dynamique. Elle confirme l'octroi de créneaux horaires supplémentaires par la Mairie du 19e : pour le tennis, des terrains pour les compétitions de janvier à juin et d'autres créneaux à Ladoumègue, pour le badminton un créneau à la Pagode et l'accès au gymnase des Lilas les lundis soir. Des discussions sont en cours pour la gestion par la section tennis d'un terrain de paddle à Ladoumègue.

Ces avancées, bien qu'encourageantes, ne compensent pas l'absence de locaux adaptés et la Présidente exprime des préoccupations concernant les conditions d'accueil aux 7 arpents tant pour les salariés, que les adhérents ou les invités :

- Les algécos de 20 ans, vieux et délabrés, ne permettent pas d'offrir un cadre adéquat aux **600 personnes** accueillies hebdomadairement aux 7 arpents, dont les parents qui attendent leurs enfants pendant les cours.
- Les **locaux vétustes** sont inadaptés pour les salariés, qui subissent des conditions de travail difficiles entre 7h et 22h, avec des températures glaciales l'hiver et étouffantes l'été.
- Lors des **compétitions sportives**, l'accueil des équipes adverses se fait dans des conditions **déplorables**, ce qui place le club, au-delà des trophées sportifs, en lice pour le « trophée de la vétusté ».

Malgré nos demandes depuis plusieurs années, la reconstruction, indispensable pour améliorer ces conditions, n'a pas été incluse dans les choix budgétaires de la Ville de Paris :

- 2024 : priorité avait été donnée aux Jeux Olympiques
- 2025 : aucun budget travaux 7 arpents n'est inscrit pour 2025
- 2026 : La dernière réunion avec la Mairie laisse entrevoir un espoir. Un projet de reconstruction sur la même surface pourrait être voté en 2026, bien qu'il reste encore hypothétique et incertain.

Marie Dujardin-Nadaud souligne le soutien constant de la Mairie du 19<sup>e</sup>, qui défend activement le dossier de l'AMPSE malgré des budgets d'investissement d'arrondissements limités. La Présidente réaffirme la volonté de l'AMPSE d'obtenir des installations et des ressources à la hauteur de ses ambitions. L'association reste déterminée à se développer, offrir un environnement de qualité à ses adhérents et réaliser ses projets futurs.

Marie Dujardin-Nadaud rappelle que, pour les demandes de subventions, l'association doit fournir des documents essentiels comme le rapport d'activité, le rapport moral et les bilans financiers, preuves de sa transparence et crédibilité.

Elle conclut en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'AMPSE :

- **Grégory Moriamé**, pour son implication précieuse.
- **L'équipe administrative**, qui gère avec efficacité les diverses tâches au quotidien.
- **Les enseignants**, qui apportent leur compétence et dynamisme à chaque section.
- **Les bénévoles**, notamment les parents, juges et arbitres, qui consacrent énormément de temps et d'énergie pour soutenir l'association.
- Les **membres du Conseil d'Administration**, pour leur engagement constant.

Marie Dujardin-Nadaud remercie aussi chaleureusement les membres sortants, comme **Michèle Gillet**, secrétaire générale pendant de nombreuses années. Michèle a rédigé les comptes rendus du bureau et des AG, et a contribué activement à la section tennis, au sein de la commission tennis féminin du comité de Paris, ainsi qu'aux événements comme « Les Parisiennes », les raquettes FFT et la coupe Camus.

La Présidente exprime également sa gratitude envers **Odile Raviot**, qui ne se représente pas cette année. Figure fondatrice de l'association, Odile a occupé des rôles clés tels que présidente, vice-présidente et responsable des ressources humaines. Son engagement et sa vision ont été essentiels à la construction du club tel qu'il est aujourd'hui.

### **3. Bilan d'activités et de la saison sportive 2023-2024 ([Rapport d'activités 2023-2024](#))**

Présenté par Grégory Moriamé, Directeur, Directeur technique de la section Tennis et les référents des sections.

En introduction Grégory Moriamé précise que, parmi les personnes présentes à l'AG, il y a **14 salariés, dont 8 jeunes formés au club** et qui continuent de jouer. Cela montre l'implication de tous dans la dynamique du club.

### **4. Remise des récompenses ([Détail](#))**

Nos adhérents vainqueurs en tennis et en judo pour la saison 2023/2024 ont été félicités et récompensés par des médailles du club, ainsi que les adhérents qui participent chaque année à la pose et dépose de la bulle des 7 Arpents (ce qui contribue à des économies pour l'association)

### **5. Rapport financier et approbation des comptes 2023-2024 ([Rapport financier](#))**

Malgré les défis économiques de l'année, tels que l'augmentation des charges, l'inflation, la hausse de l'électricité, la réduction des subventions de l'État et l'absence de dons privés, la situation financière de l'association reste saine. Marie Dujardin-Nadaud a salué la gestion rigoureuse qui a permis de maintenir l'équilibre financier. L'augmentation des ressources propres, notamment grâce à la fidélisation et à l'augmentation du nombre d'adhérents, a été un facteur clé de cette stabilité. Elle remercie Alexandre Anglio, Trésorier général, pour son suivi quotidien de la comptabilité.

Alexandre Anglio présente le rapport financier et rappelle que les comptes ont été certifiés par le cabinet comptable JPA.

Les comptes présentent un excédent de 2 000 € après avoir comblé un déficit de 4 000 € (solde positif de 6 000 €).

Vote contre : 0 – Abstention : 0 Adopté à l'unanimité des votant-e-s

### **6. Budget prévisionnel 2024-2025 ([Budget prévisionnel](#))**

Alexandre Anglio, trésorier général, présente le budget prévisionnel.

Conséquence de l'augmentation des adhérents, le budget est aussi en augmentation.

Vote contre : 0 – Abstention : 0 - Adopté à l'unanimité des votant-e-s

## 7. Élection du nouveau Conseil d'Administration pour la période 2024-2028

Le CA doit être composé de **12 à 24 membres**, en assurant la représentativité des adhérents par section (art. 8 des statuts) :

- Moins de 50 adhérents : 1 représentant
  - De 51 à 100 adhérents : 2 représentants
  - De 101 à 200 adhérents : 3 représentants
  - Plus de 200 adhérents : 3 représentants + 1 représentant supplémentaire par tranche de 100 adhérents
- 3 « experts » reconnus pour leur compétence utile à notre association peuvent également siéger au Conseil d'Administration

22 candidatures ont été déposées :

	NOM	PRÉNOM	SECTION
1.	ANGLIO	Alexandre	Tennis
2.	BOITEAU	Quentin	Tennis
3.	CAGNIN	Thierry	Badminton
4.	CAMPOS	Julien	Expert
5.	CARLOTTI	Benjamin	Tennis
6.	CHOMAT	Lionel	Tennis
7.	DUJARDIN-NADAUD	Marie	Tennis
8.	DUVAL	Damien	Boxe française
9.	FORGUES	Muriel	Tennis
10.	GILLIO	Aubry	Tennis
11.	GUÉRON	Édouard	Tennis
12.	HORIOT	Clara	Judo
13.	IZAC	Maxime	Tennis
14.	KIZIRIAN	Dominique	Tennis
15.	LIOTARD	Martine	Expert
16.	LOUDIYI	Élias	Tennis
17.	MARCHAL	Hervé	Tennis de Table
18.	MARILLIER-DUBOIS	Benoit	Tennis
19.	SANDANAKICHENIN	Robert	Judo
20.	URSULE	William	Tennis
21.	YANIK	Oguz	Expert
22.	WRIGHT	Hervé	Judo

Les sections Judo et tennis présentent un excédent de candidats par rapport au nombre d'élus autorisés.

L'assemblée générale décide que :

- Oguz Yanik du judo, fort de ses connaissances Ressources Humaines, siègera désormais au titre d'expert en remplacement d'Odile Raviot.
- Les candidats excédentaires de la section tennis (13 pour 10 places) pourront siéger au CA mais sans droit de vote.

Le vote de la liste est effectué par **scrutin à main levée** (NB : les salariés ne peuvent pas voter)

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Amicale Manin Sport Paris-Est est élu à l'unanimité.

Le CA se réunira le 29 janvier 2025 pour élire son bureau

La séance est levée à 21h30, et est suivie par un cocktail dans le « Salon Panoramique » de l'hôtel Mercure.

La Présidente : Marie DUJARDIN-NADAUD

La Secrétaire générale adjointe : Muriel FORGUES

